Elections Législatives du 18 Novembre 1962 — Circonscription de La Rochelle

INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE



Député sortant

A DÉFENDU

depuis 4 ans

Vos droits,

Votre avenir et nos projets d'expansion économique

Votre député n'a pas varié

RESTEZ FIDÈLE A VOTRE DÉPUTÉ

Alain de LACOSTE LAREYMONDIE

41 ans

Licencié en Droit

Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

Ancien Conseiller technique des Ministres du Travail, de la Construction et du Logement

Conseiller Municipal de La Rochelle

Chevalier du Mérite Social et du Mérite Agricole

Père de 6 enfants

Domicile et permanence :
24, rue Saint-Léonard, La Rochelle (Tél. 27-15)

Suppléant : **Paul BRAUD**

Agriculteur exploitant — Membre de la Chambre d'Agriculture

Conseiller Municipal de Vérines

Président de la Mutualité Sociale Agricole de la Chte-Mme

Père de 7 enfants

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Les parlementaires ont mauvaise réputation, ce qui n'empêche pas ceux qui veulent les supprimer de se porter candidats.

Il est vrai que beaucoup de députés ont fui les responsabilités et évité de prendre parti dans les cas difficiles.

On peut penser de moi ce que l'on veut ; mes adversaires eux-mêmes reconnaissent que je n'ai pas été de

ceux-là, que j'ai été courageux et que j'ai pris des positions qui n'étaient pas toujours les plus « électorales ».

Si vous voulez un député-girouette, ce n'est pas moi qu'il faut choisir. Si vous voulez un député-robot, s'engageant d'avance à approuver tout ce que dira le gouvernement, ce n'est pas moi non plus qu'il faut choisir.

Pour le référendum comme pour tous les autres problèmes très graves qui se sont posés depuis quatre ans, j'ai pris parti et je vous l'ai fait savoir.

Mais je respecte, vous le savez, toutes les opinions. Jamais je n'ai demandé, au cours de quatre années de mandat, à ceux qui ont eu besoin d'un service ou d'un conseil, quels étaient leurs opinions ou leur parti.

Je sais, parce que je la partage entièrement, votre volonté de ne revenir à aucun prix aux impuissances et au désordre de la IVe République. Nous étions bien d'accord déjà là-dessus il y a quatre ans.

Je sais votre souci de préserver à tout prix le redressement financier qui fut l'œuvre de trois ministres Indépendants.

Aujourd'hui, il s'agit de choisir l'homme le plus compétent pour faire les lois, le plus apte à vous servir et à défendre vos situations, vos métiers, votre avenir ici.

Je n'ai pas eu d'autre souci depuis quatre ans.

J'ai été formé à l'école républicaine du Conseil d'Etat, dans le respect de la loi, et dans le respect des droits acquis. Si vous en décidez ainsi, j'y retournerai sans amertume, restant à votre service de toutes manières, au service des centaines et des centaines de ceux qui m'ont aidé, soutenu, défendu à La Rochelle, dans les villages, dans l'île de Ré, et dont je connais si bien les noms et les visages.

Mais je pense qu'à La Rochelle comme ailleurs, il faut de la continuité et de la stabilité.

Cet avenir, que nous avons voulu ensemble, il y a quatre ans, pour le grand port toujours combattu par l'U. N. R. Chaban-Delmas, pour l'industrialisation de La Rochelle, pour l'expansion économique de la région, pour la défense agricole, pour le logement, pour le progrès social, pour la défense des inscrits maritimes, mytiliculteurs, ostréiculteurs, et la sauvegarde de la Baie de l'Aiguillon, pour le grand projet de pont entre l'île de Ré et le continent, que j'ai été le seul à lancer et à défendre, il faut, pour l'assurer, que vous gardiez votre représentant et votre défenseur.

Je vous demande de faire abstraction de certaines préférences et de certaines animosités, comme j'ai essayé de le faire ici, à l'égard de tous ceux qui ont des responsabilités.

N'écoutez pas les calomnies. On vous a répété des mois durant que j'avais pris des positions trop marquées, ce n'est pas vrai.

Je suis fidèle depuis toujours à un mouvement qui récuse l'esprit de parti. Les Indépendants et Paysans s'efforcent avant tout de rester raisonnables et fidèles aux principes qui préservent une société d'hommes libres. C'est pour cela qu'à chaque consultation ils reviennent plus nombreux à l'Assemblée.

Si j'ai dû m'opposer souvent et à regret à la politique du gouvernement, c'est uniquement lorsqu'elle mettait en cause ces principes et qu'elle allait trop loin dans le mépris des règles et quelquefois des hommes.

Je l'ai fait en tout désintéressement. Je l'ai fait non sans risque et les républicains les plus scrupuleux doivent reconnaître que j'ai défendu jusqu'au bout et dès le début l'ordre qui nous est cher.

Personne ne peut douter que dans l'avenir je serai aussi ferme que dans le passé.

J'aurai pu, comme d'autres, en étant plus docile, avoir des postes lucratifs. J'aurais pu, comme d'autres — on me l'a proposé — me présenter à Paris. Je ne l'ai pas voulu.

Vous m'avez élu dans un élan qui m'a touché. C'est devant vous que je veux revenir, assuré de n'avoir pas démérité.

Mon journal, que j'enverrai à chacun d'entre vous, vous résumera mon action depuis quatre ans. Nous allons passer ensemble un nouveau contrat. Comme hier, quant à moi, j'y resterai fidèle, dans le seul but de vous servir.

Croyez, mes chers Amis, à mes sentiments les plus dévoués.

La Rochelle, le 5 Novembre 1962.

Alain de Lacoste Lareymondie

STÉ IMP. LA CHARENTE-MARITIME, LA ROCHELLE